

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22/11/2024

<p>Date de convocation : 14/11/2024</p> <p>Date de publication : 16/11/2024</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre ; le vingt-deux novembre,</p> <p>Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>Effectif du Conseil Municipal : 27</p> <p>Quorum : 14</p> <p>Présents : 16 Absents excusés : 8 Ont donné pouvoir : 8 Absents : 3</p> <p>Ont pris part au vote : 15 Exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Michel RENARD</p> 	<p>Présents : M. KRUSZYNSKI Raphael, M. FRERE Jean-Luc, Mme LEGRAND Eveline, M. RENARD Michel, Mme ROLY Catherine, M. LATOUCHE Patrick, Mme PLUMECOCQ-FIQUET Christine, M. LECLERCQ Benjamin, Mme LEGRAND Joëlle, M. LIETARD Jean-Claude, Mme DEBOSZ Sylviane, M. HERLAUD Daniel, M. MARMIGNON Didier, Mme WISNIEWSKI Corinne, Mme PASSET Monique, Mme RIBEAUCOUP Corinne.</p> <p>Absents excusés : Mme NOTELET Annie, M. BULENS Jean-Luc, Mme DURIEUX Patricia, Mme PONCHANT Sandrine, M. CHANTREL Romuald, M. LATOUCHE Cédric, Mme BERNUS Virginie, Mme SURIA Tiffanie.</p> <p>Pouvoirs : Mme NOTELET Annie donne pouvoir à Mme LEGRAND Eveline, M. BULENS Jean-Luc donne pouvoir à M. LIETARD Jean-Claude, Mme DURIEUX Patricia donne pouvoir à M. RENARD Michel, Mme PONCHANT Sandrine donne pouvoir à M. HERLAUD Daniel, M. CHANTREL Romuald donne pouvoir à M. KRUSZYNSKI Raphaël, M. LATOUCHE Cédric donne pouvoir à M. LATOUCHE Patrick, Mme BERNUS Virginie donne pouvoir à M. LECLERCQ Benjamin, Mme SURIA Tiffanie donne pouvoir à M. FRERE Jean-Luc.</p> <p>Absents : M. TOUATI Benamar, Mme DELHAYE Nathalie, Mme LANGA Aline.</p>

DELIBERATION N°100-2024-DF-RK

OBJET : Subvention exceptionnelle Club des Loisirs.

Monsieur RENARD Michel informe le Conseil Municipal que l'association du Club de Loisirs fêtera ses 40 ans d'existence le 28 février 2025.

À cette occasion, il informe l'Assemblée que cette Association souhaite organiser un repas dansant le 02 février 2025 à la salle Jean FERRAT. Ce quarantième anniversaire, marque quatre décennies d'engagement et d'activités au service de la communauté locale. Cet événement sera ouvert à tous les habitants de la commune, dans un esprit de convivialité et de partage.

Monsieur Carlos DA FONTE – Président de l'Association précitée sollicite donc une subvention exceptionnelle auprès de la Commune afin de financer une partie de cet événement festif.

VU la demande de subvention exceptionnelle de ladite association en date du 07 Novembre 2024, reçue en Mairie à la même date, pour un montant de 1 500,00 €.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de :

- **DECIDER** d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 500,00 €, à l'Association « Club des Loisirs ».
- **DIRE** que la dépense sera réglée à l'aide des crédits ouverts au budget primitif 2024, article 65748

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 22 voix (Monsieur Michel Renard, Madame Patricia Durieux n'ont pas pris part au vote)

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le Maire,

Raphaël KRUSZYNSKI

